



WORLD BANK GROUP

Business Ready (B-Ready)

Atelier sur la méthodologie

Commerce international

Mai 2023

Nuno Mendes Dos Santos, Spécialiste en développement du secteur privé
Groupe des indicateurs mondiaux de l'économie du développement (DECIG)

Plan

Commerce international

1. Motivations
2. Indicateurs :
 - a. Pilier I – Qualité de la réglementation du commerce international
 - b. Pilier II – Qualité des services d'utilité publique de facilitation du commerce international
 - c. Pilier III - Efficacité en matière d'importation et d'exportation de biens et d'engagement dans le commerce numérique
3. Sources de données
4. Paramètres
5. Notation préliminaire du thème
6. Présélection et sélection des experts

1. Motivation – Pourquoi le commerce international revêt-il une importance ?

- Le commerce international peut être un moteur clé de la croissance économique et jouer un rôle vital dans la promotion du développement du secteur privé.
- Un environnement commercial ouvert, non discriminatoire, transparent, prévisible, sûr et efficace est essentiel à :
 - ✓ l'accroissement de la concurrence, de la spécialisation des entreprises nationales et de la réaffectation des ressources aux entreprises les plus productives ;
 - ✓ l'accroissement de l'innovation et de l'efficacité ;
 - ✓ la croissance globale de la productivité et du bien-être ;
 - ✓ la création d'économies d'échelle ;
 - ✓ l'accès à des intrants et services intermédiaires à moindre coût et de meilleure qualité ;
 - ✓ la facilitation des transferts de connaissances et de technologies ; et
 - ✓ la réduction des coûts d'exécution des formalités et de transaction et l'accroissement de la participation des petites et des grandes entreprises

2. Indicateurs – Aperçu



Cadre réglementaire

Qualité de la réglementation du commerce international

1. Bonnes pratiques réglementaires favorisant le commerce international * + ^
2. Restrictions réglementaires au commerce international *



Services d'utilité publique

Qualité des services d'utilité publique de facilitation du commerce international

1. Infrastructure numérique et physique *
2. Gestion des frontières ^



Efficacité

Efficacité en matière d'importation et d'exportation de biens et d'engagement dans le commerce numérique

1. Conformité aux exigences à l'exportation et à l'importation
2. Conformité lors de l'engagement dans le commerce numérique *

Le symbole (*) indique les composantes qui traiteront de l'**adoption des technologies numériques**. Le symbole + indique les composantes qui traiteront de la **durabilité environnementale**. Le symbole ^ indique les composantes qui traiteront de la dimension **genre**.

a. Pilier I – Qualité de la réglementation du commerce international

| | |
|------------|---|
| 1.1 | Bonnes pratiques réglementaires favorisant le commerce international |
| 1.1.1 | Adéquation du cadre juridique |
| 1.1.2 | Pratiques de commerce numérique et durable |
| 1.1.3 | Pratiques en matière de coopération commerciale internationale |
| 1.2 | Restrictions réglementaires au commerce international |
| 1.2.1 | Restrictions au commerce international de biens |
| 1.2.2 | Restrictions au commerce international de services |
| 1.2.3 | Restrictions au commerce numérique |

a. Pilier I – Qualité de la réglementation du commerce international

Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

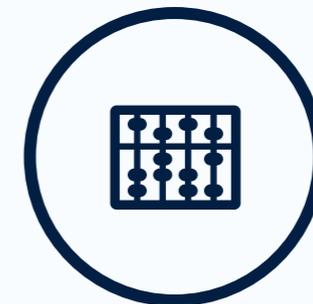
Catégorie 1.1 – Bonnes pratiques réglementaires favorisant le commerce international

- Cette catégorie servira d'indicateurs variables pour évaluer les bonnes pratiques réglementaires relatives à l'adéquation du cadre juridique, les pratiques de coopération commerciale internationale et les pratiques de commerce numérique et durable.
- De bonnes pratiques réglementaires favorisant le commerce international sont essentielles à la création d'un environnement commercial international équitable, transparent, prévisible et sûr.



Catégorie 1.2 – Restrictions réglementaires au commerce international

- Cette catégorie évaluera les restrictions réglementaires relatives aux domaines du commerce international de biens, de services et du commerce numérique.
- Les restrictions réglementaires peuvent créer des distorsions du marché qui entravent les flux commerciaux, réduisant ainsi la pénétration des importations et la compétitivité des exportations dans le cadre du commerce de biens, de services et du commerce numérique. Il est essentiel de concevoir des réglementations efficaces qui établissent un équilibre entre les objectifs légitimes de politique publique et les exigences restrictives imposées au commerce.



a. Pilier I – Qualité de la réglementation du commerce international

Notation préliminaire

| | | Nombre d'indicateurs | FFP* | PAS* | Total des points | Points réajustés |
|--------------|---|----------------------|-----------|-----------|------------------|------------------|
| 1.1 | Bonnes pratiques réglementaires favorisant le commerce international | 28 | 24 | 25 | 49 | 45,4 |
| 1.1.1 | Adéquation du cadre juridique | 11 | 11 | 11 | 22 | 20,37 |
| 1.1.2 | Pratiques de commerce numérique et durable | 10 | 6 | 10 | 16 | 14,81 |
| 1.1.3 | Pratiques en matière de coopération commerciale internationale | 7 | 7 | 4 | 11 | 10,19 |
| 1.2 | Restrictions réglementaires au commerce international | 34 | 25 | 34 | 59 | 54,6 |
| 1.2.1 | Restrictions au commerce international de biens | 14 | 10 | 14 | 24 | 22,22 |
| 1.2.2 | Restrictions au commerce international de services | 10 | 10 | 10 | 20 | 20,2 |
| 1.2.3 | Restrictions au commerce numérique | 10 | 5 | 10 | 15 | 13,89 |
| Total | | 62 | 49 | 59 | 108 | 100 |

*La notation tiendra compte du point de vue des entrepreneurs (points concernant la flexibilité des entreprises) et des intérêts publics plus vastes (points concernant les avantages sociaux).

b. Pilier II – Qualité des services d'utilité publique de facilitation du commerce international

| | |
|------------|---|
| 2.1 | Infrastructure numérique et physique |
| 2.1.1 | Transparence et disponibilité des informations |
| 2.1.2 | Systèmes électroniques et interopérabilité des services |
| 2.1.3 | Infrastructures commerciales |
| 2.2 | Gestion des frontières |
| 2.2.1 | Gestion des risques |
| 2.2.2 | Gestion coordonnée des frontières |
| 2.2.3 | Programmes des agences aux frontières |

b. Pilier II – Qualité des services d'utilité publique de facilitation du commerce international

Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

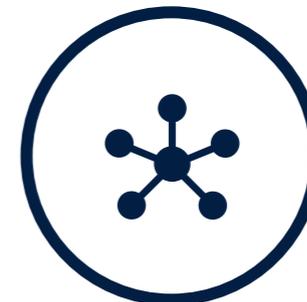
Catégorie 2.1 – Infrastructure numérique et physique

- Cette catégorie évaluera la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges relative à la transparence et à la disponibilité de l'information, aux systèmes électroniques et à l'interopérabilité des services, et à l'infrastructure commerciale physique.
- Ces efforts de facilitation des échanges améliorent la transparence, la responsabilité et l'efficacité du processus de dédouanement. Ils peuvent réduire les coûts d'exécution des formalités et de transaction pour les entreprises, accroître leur participation au commerce international et améliorer la compétitivité globale des entreprises.



Catégorie 2.2 – Gestion des frontières

- Cette catégorie évaluera la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges relatives à la gestion des risques, à la gestion coordonnée des frontières et aux programmes des agences aux frontières
- Ces efforts de facilitation des échanges permettent une allocation efficace des ressources publiques et peuvent réduire les coûts d'exécution des formalités et de transaction pour les entreprises. Ils améliorent la compétitivité globale des entreprises, tout en augmentant la sûreté, la sécurité et les recettes.



b. Pilier II – Qualité des services d'utilité publique de facilitation du commerce international

Notation préliminaire

| | | Nombre d'indicateurs | FFP* | PAS* | Total des points | Points réajustés |
|--------------|---|-------------------------|-----------|-----------|---------------------|---------------------|
| 2.1 | Infrastructure numérique et physique | 27 | 27 | 27 | 54 | 51,92 |
| 2.1.1 | Transparence et disponibilité des informations | 11 | 11 | 11 | 22 | 22,15 |
| 2.1.2 | Systèmes électroniques et interopérabilité des services | 10 | 10 | 10 | 20 | 19,23 |
| 2.1.3 | Infrastructures commerciales | 6 | 6 | 6 | 12 | 11,54 |
| 2.2 | Gestion des frontières | 25 | 25 | 25 | 50 | 48,08 |
| 2.2.1 | Gestion des risques | 8 | 8 | 8 | 16 | 15,38 |
| 2.2.2 | Gestion coordonnée des frontières | 10 | 10 | 10 | 20 | 19,23 |
| 2.2.3 | Programmes des agences aux frontières | 7 | 7 | 7 | 14 | 13,46 |
| Total | | 52 | 52 | 52 | 104 | 100 |

*La notation tiendra compte du point de vue des entrepreneurs (points concernant la flexibilité des entreprises) et des intérêts publics plus vastes (points concernant les avantages sociaux).

c. Pilier III - Efficacité en matière d'importation et d'exportation de biens et d'engagement dans le commerce numérique

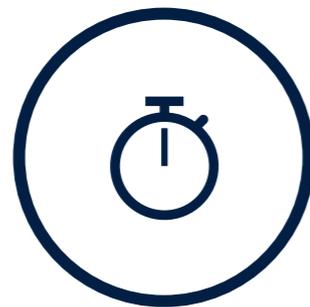
| | |
|------------|---|
| 3.1 | Conformité aux exigences à l'exportation et à l'importation |
| 3.1.1 | Délai total pour se conformer aux exigences à l'exportation |
| 3.1.2 | Coût total pour se conformer aux exigences à l'exportation |
| 3.1.3 | Délai total pour se conformer aux exigences à l'importation |
| 3.1.4 | Coût total pour se conformer aux exigences à l'importation |
| 3.2 | Conformité lors de l'exportation de biens commandés en ligne |
| 3.2.1 | Délai total pour l'exportation de biens commandés en ligne |
| 3.2.2 | Coût total pour l'exportation de biens commandés en ligne |

c. Pilier III - Efficacité en matière d'importation et d'exportation de biens et d'engagement dans le commerce numérique

Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

Catégorie 3.1 – Conformité aux exigences à l'exportation et à l'importation

- Cette catégorie évaluera le délai et les coûts supportés par le secteur privé à l'exportation et à l'importation directes de biens.
- L'allongement du délai et l'augmentation des coûts d'exécution des formalités peuvent entraver la capacité des entreprises à accéder au marché mondial, ce qui représente un obstacle majeur au commerce de biens.



Catégorie 3.2 – Conformité à l'exportation de biens commandés en ligne

- Cette catégorie évaluera le délai et les coûts associés à l'exportation de biens commandés en ligne.
- L'allongement du délai et l'augmentation des coûts d'exécution des formalités peuvent entraver la capacité des entreprises à accéder au marché numérique mondial, ce qui représente un obstacle majeur au commerce numérique.



c. Pilier III - Efficacité en matière d'importation et d'exportation de biens et d'engagement dans le commerce numérique

Notation préliminaire

| | | Nombre d'indicateurs | Points réajustés* |
|--------------|---|----------------------|-------------------|
| 3.1 | Conformité aux exigences à l'exportation et à l'importation | 4 | 66,7 |
| 3.1.1 | Délai total pour se conformer aux exigences à l'exportation | 1 | 16,7 |
| 3.1.2 | Coût total pour se conformer aux exigences à l'exportation | 1 | 16,7 |
| 3.1.3 | Délai total pour se conformer aux exigences à l'importation | 1 | 16,7 |
| 3.1.4 | Coût total pour se conformer aux exigences à l'importation | 1 | 16,7 |
| 3.2 | Conformité lors de l'exportation de biens commandés en ligne | 2 | 33,3 |
| 3.3.1 | Délai total lors de l'exportation de biens commandés en ligne | 1 | 16,7 |
| 3.3.2 | Coût total lors de l'exportation de biens commandés en ligne | 1 | 16,7 |
| Total | | 6 | 100 |

*La note du Pilier III ne tiendra compte que des points de vue des entrepreneurs (points attribués à la flexibilité de l'entreprise). En ce qui concerne chaque indicateur, la note est calculée en utilisant l'approche de la distance par rapport à la frontière. Chaque catégorie du Pilier III a la même pondération. Au sein de chaque catégorie, chaque sous-catégorie a également la même pondération.

3. Sources de données

Sources de collecte de données :

Pilier I

- **Experts du secteur privé** : économistes spécialisés en commerce, avocats spécialisés en commerce, consultants spécialisés en commerce, directeurs commerciaux, autres experts du domaine des échanges

Pilier II

- **Experts du secteur privé** : transitaires, courtiers en douane, agents en douane, agents des compagnies maritimes, consultants en commerce, directeurs commerciaux

Pilier III

- **Enquêtes auprès des entreprises** : un échantillon représentatif d'entreprises est interrogé dans chaque économie pour cerner les indicateurs d'efficacité.

Sources de validation des données (Piliers I et II) :

- **Experts du secteur public** : Ministère du Commerce et de l'Industrie ou son équivalent, douanes et autres organismes publics compétents.

4. Paramètres des consultations d'experts

Nature géographique et paramètres généraux

Nature géographique

Pays côtier, insulaire ou enclavé



Les possibilités disponibles pour le développement de l'infrastructure commerciale et de la fourniture de services varient selon la nature géographique d'une économie.

Secteurs de services

Sous-secteurs des services logistiques, du transport de marchandises et des services financiers



La réglementation des services commerciaux varie au niveau du sous-secteur des services. La logistique, le transport de marchandises et les services financiers jouent un rôle essentiel en tant qu'intrants et facilitateurs du commerce international de biens.

Paramètres spécifiques I

Chapitres sur les produits agricoles

Chapitres HS 01-HS 24



La sélection des chapitres du SH2 sur l'agriculture qui sont plus sensibles aux mesures non tarifaires assure la pertinence et la comparabilité des indicateurs relatifs aux restrictions réglementaires au commerce international.



Chapitres sur les produits manufacturés

HS 50-HS 67 et HS 84-HS 89

La sélection des chapitres du HS2 sur les produits manufacturés qui sont plus sensibles aux mesures non tarifaires assure la pertinence et la comparabilité des indicateurs relatifs aux restrictions réglementaires au commerce international.

Produits échangés

La plupart des produits manufacturés et agricoles importés en valeur totale des importations entre 2015 et 2019 au niveau à six chiffres du HS (UN COMTRADE).



Les réglementations commerciales varient en fonction du produit spécifique. Il n'existe aucune donnée mondiale disponible au niveau des chiffres du SH-8 ou du SH-10.

Biens environnementaux échangés

HS 854140, HS 901380, HS 847989, HS 903289 et HS 903180



Les cinq principaux produits échangés dans le monde sur la liste des biens environnementaux de l'APEC.

4. Paramètres des consultations d'experts

Paramètres spécifiques II

Partenaires commerciaux

Principaux partenaires commerciaux d'une économie entre 2015 et 2019. Dans le cadre de la coopération commerciale, le terme partenaire(s) commercial/commerciaux désigne les trois principaux partenaires commerciaux d'une économie pour les importations de biens (UNCOMTRADRE) et de services (OCDE). Dans les services d'utilité publique, ce terme désigne le principal partenaire commercial de l'économie ou le principal partenaire commercial partageant une frontière terrestre (UNCOMTRADE).



Les incitations à la coopération commerciale et à la coordination externe avec d'autres partenaires commerciaux peuvent varier en fonction de leur pertinence. En outre, la mesure des trois principaux partenaires commerciaux dans la coopération commerciale permet d'atténuer la possibilité qu'aucun accord ne soit conclu avec les principaux partenaires qui sont peu disposés à coopérer.

Frontière principale

Frontière principale par mode de transport : aérien, maritime et/ou terrestre)



Le choix de la frontière principale dépend du mode de transport, qui est lui-même lié à la nature géographique de l'économie. La disponibilité des services d'utilité publique et l'efficacité opérationnelle peuvent varier en fonction du mode de transport et de la frontière spécifique.

Transport de marchandises

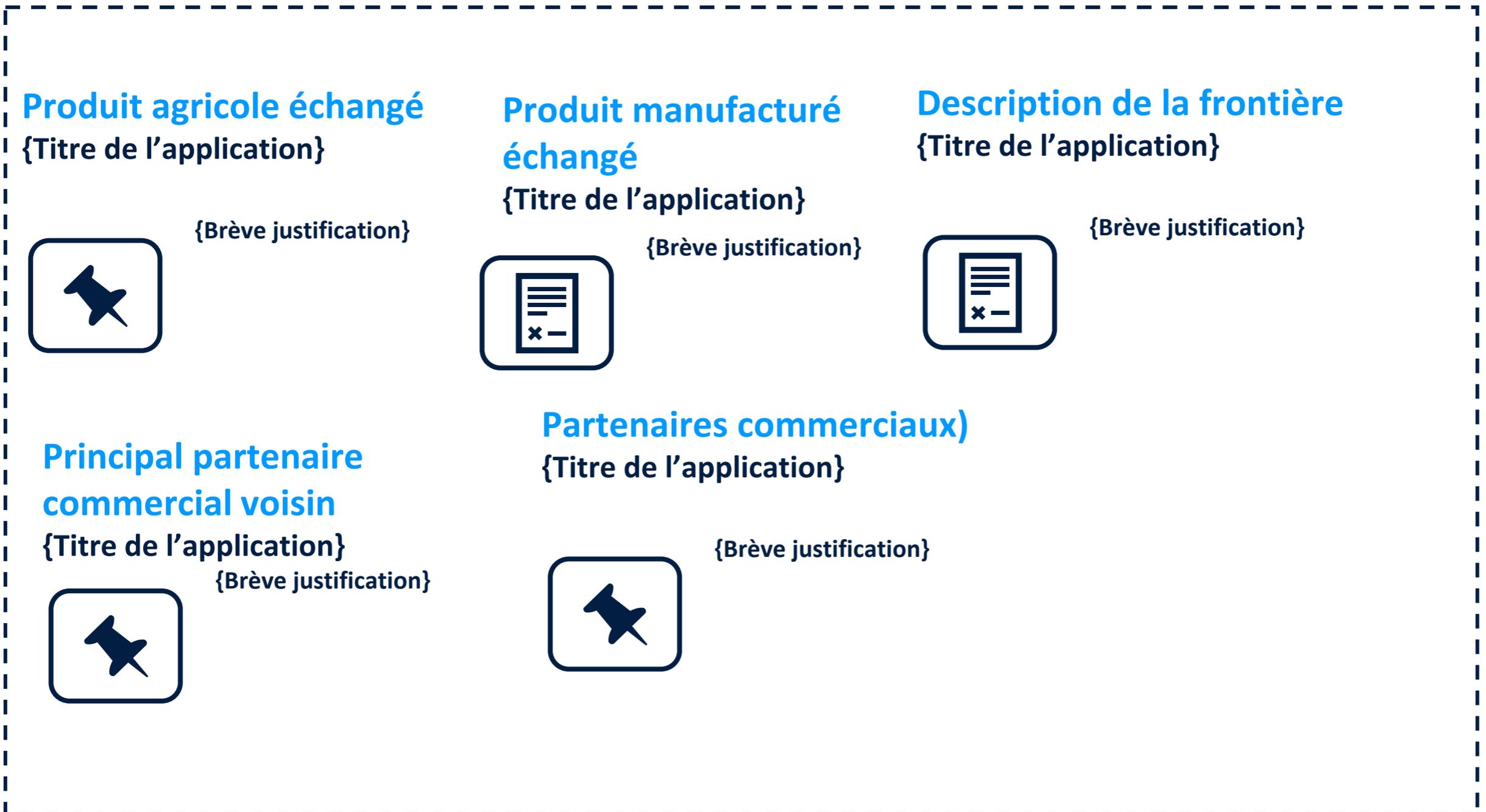
Type de sous-secteur de transport de marchandises par nature géographique (fret aérien, fret maritime et/ou fret routier)



Le choix du sous-secteur du transport de marchandises dépend de la nature géographique de l'économie.

4. Paramètres des consultations d'experts

Paramètres spécifiques



5. Notation préliminaire du thème

| Pilier | Titre | Nombre d'indicateurs | FFP | SBP | Total des points | Points réajustés | Pondération |
|--------|--|----------------------|-----|-----|------------------|------------------|-------------|
| I | Qualité de la réglementation du commerce international | 58 | 44 | 55 | 99 | 100 | 0,33 |
| II | Qualité des services d'utilité publique de facilitation du commerce international | 49 | 49 | 49 | 98 | 100 | 0,33 |
| III | Efficacité en matière d'importation et d'exportation de biens et d'engagement dans le commerce numérique | 6 | 100 | 50 | 100 | 100 | 0,33 |

6. Présélection et sélection des experts

Professions d'experts pertinentes :

- Avocats, économistes, consultants, directeurs, professionnels du commerce.

Domaines de spécialisation

- Droit du commerce international, réglementations nationales du commerce de biens et de services, exigences documentaires et procédures requises pour l'exportation, l'importation ou le transit des marchandises dans le commerce numérique.

Évaluation des connaissances et expériences des experts en rapport avec le règlement des litiges commerciaux et réglementations, services et processus connexes :

- Connaissance des lois et réglementations ayant une incidence sur le commerce international et national de biens, de services et le commerce numérique ; expérience des exigences et des procédures documentaires et de conformité requises pour l'exportation, l'importation ou le transit de marchandises.



WORLD BANK GROUP

Merci de votre aimable attention

Questions et réponses

Commerce international

{jour} mai 2023

**Groupe des indicateurs mondiaux de l'économie du
développement (DECIG)**